



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-25276>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-25276**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Nice Côte d'Azur

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500115

Ville : NICE

Code postal : 06364

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 25N0562 - COMMUNICATION SPRINTER NICE METROPOLE

Code CPV principal - Descripteur principal : 92621000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Dans le cadre de sa politique de communication destinée d'une part, à promouvoir le sport auprès de ses habitants et d'autre part, l'image de son territoire « terre de sports » au national et à l'international, la Métropole Nice Côte d'Azur souhaite bénéficier, de la visibilité et de la notoriété du Sprinter Nice Métropole, club professionnel niçois de cyclisme reconnu au niveau national et international. Le présent marché a donc pour objet des prestations de communication (espaces publicitaires, marquage, covering véhicules, vidéos, animations...) Le présent marché est conclu pour la saison 2026.

Critères d'attribution : Le Prix

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Attributaire : SPRINTER NICE METROPOLE a proposé un montant prévisionnel à la PFU de : 10000.00 Euros HT. Date de conclusion du contrat : 20/02/2026.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2026